

OFFRE : MISSION de SERVICE CIVIQUE au COLECOSOL à STRASBOURG

Durée d'environ 9 mois

Début : dès que possible.

MISSION :

- 1) Stimuler l'engagement des consommateurs pour changer les pratiques de leurs commerces de proximité.
 - Contacter et sensibiliser les commerçants (cafés, magasins).
 - Animer le réseau des citoyens engagés
- 2) Développer des actions pédagogiques et citoyennes au sein d'Etablissements scolaires, et dans les quartiers «FAIRZones», en lien avec la campagne Territoires de commerce équitable.
 - Animer au moyen de jeux et autres activités.
- 3) Renforcer ses capacités en sensibilisation et mobilisation du milieu étudiant, les enseignants, les élèves et le grand public.
- 4) Participer à la conception d'outils de communication adaptés.
- 5) Participer à l'organisation d'événements d'information grand public au niveau régional.
- 6) Tenue ponctuelle de stands lors de manifestations locales : Marché OFF, Boutiques éphémères, Brunch équitable etc.
- 7) Participer aux réunions internes (bureau, CA, AG le cas échéant) et aux manifestations organisées par le Colecosol.

Conditions :

Localisation de l'activité : siège d'activité du

Colecosol 17 rue de Boston à 67000 Strasbourg Esplanade

Les animations peuvent nécessiter des déplacements occasionnels.

Durée : 9 mois (selon la date de démarrage)

Date de début : 16 octobre 2017 si possible.

A) Pré-requis :

- Avoir entre 18 et 25 ans
- Être motivé(e) pour s'engager dans une mission en faveur du Commerce Équitable et de la consommation responsable.
- Posséder la nationalité d'un état membre de l'UE (ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an)
- Être disponible pour des déplacements et activités occasionnelles le soir et en week-end,
- Connaissance de base de l'outil informatique : traitement de texte, ppt, excel etc.
- Bonne connaissance et aisance avec les réseaux sociaux : Facebook, Twitter etc.
- Sans être obligatoire, Le BAFA et/ou des expériences d'animations seraient un plus.

B) Savoir-être demandés :

- Goût et motivation pour l'animation et la communication.
- Dynamisme, capacités à prendre des initiatives, capacités d'adaptation, créativité.
- Aisance relationnelle (capacité d'écoute, aisance à l'oral, créer du lien, goût du travail en équipe avec les bénévoles).
- Capacités rédactionnelles.
- Savoir se présenter dans une tenue vestimentaire adaptée à l'activité,

C) Accompagnement :

Un(e) tuteur (trice) est désigné pour le suivi du ou de la volontaire.

Le (la) volontaire bénéficiera d'un accompagnement pour son projet personnel et pour le suivi

du projet associatif.

Le (la) volontaire sera formé (en interne ou par un autre organisme) au commerce équitable et à l'animation si besoin.

D) Moyens matériels

Le (la) volontaire aura à sa disposition un ordinateur, un téléphone, et le matériel de bureau nécessaire au bon déroulement de sa mission. Les déplacements liés aux différentes missions sont pris en charge par le Colecosol.

E) Modalités d'engagement

La mission implique un temps d'engagement de 35 h/semaine*.

* Des aménagements horaires pourront être prévus en fonction de la situation personnelle du volontaire.

- Des engagements de week-end sont demandés ponctuellement à l'occasion de manifestations.

- Le temps de travail est « annualisé » sur la durée du service.

- Les jours fériés et congés légaux fixés par le code de travail sont applicables.

- En cas de dépassement d'horaires liés aux manifestations telles que la Semaine de la Solidarité Internationale, Mois de l'Economie Sociale et Solidaire, Quinzaine du Commerce Equitable etc., des temps de récupérations sont prévus dans un délai maximum de deux semaines après la fin de l'événement ou dans le délai négocié avec le tuteur.

La personne engagée en service civique est tenue de se conformer aux directives de l'association dans les limites fixées par le code du travail et des conventions liées au service civique.

Elle est tenue de respecter les horaires fixés.

L'association se réserve la possibilité de mettre fin à la convention de service civique si le volontaire ne se conforme pas aux conditions fixées ci-dessus et/ou dans la convention de service civique.

F) Indemnités : Elle correspond à la rémunération règlementaire liée au service civique, soit : 467,34 euros net par mois d'indemnité + 107,67€ euros net par mois versé par l'association au titre des repas, transport*, hébergement*. Pour le transport au quotidien par SNCF, un abonnement travail est conseillé.

* Les transports, déplacements et hébergement liés directement aux missions seront pris en charge par l'association.

Pour plus d'informations sur l'engagement de Service civique : service-civique.gouv.fr

Pour postuler :

Merci d'adresser votre candidature avec un CV + Lettre de motivation manuscrite (scannée si mail).

à Mr Dany Voltzenlogel

- Par e-mail à : danyvoltz@gmail.com

Objet du mail : Candidature Service civique

- Ou par courrier postal au siège du COLECOSOL

La convocation à un entretien aura lieu au siège du COLÉCOSOL

17, rue de Boston, Espace Nord/Sud

67000 STRASBOURG Esplanade